# ASSEMBLÉE NATIONALE

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# XIII<sup>e</sup> Législature

2<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2009-2010

Séance(s) du mardi 7 septembre 2010

# Articles, amendements et annexes





# **SOMMAIRE**

\_\_\_\_\_

## ANALYSE DU SCRUTIN

1 <sup>re</sup> séance	 	 			 	 	3
			2° séa	ance			
Annexes	 	 			 	 	5

## **ANALYSE DU SCRUTIN**

#### 1<sup>re</sup> séance

#### SCRUTIN nº 596

sur la motion de rejet préalable, opposée par M. Ayrault, au projet de loi portant réforme des retraites.

Nombre de votants
Nombre de suffrages exprimés
Majorité absolue
Pour l'adoption 187
Contre

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### Groupe UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE (314):

Contre : 268 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s): 1 M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

## Groupe SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET DIVERS GAUCHE (204):

Pour : 167 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre: 2 M. Thierry Carcenac et Mme Martine Carrillon-Couvreur.

#### Groupe GAUCHE DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAINE (26) :

Pour : 20 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### **Groupe NOUVEAU CENTRE (25):**

Contre : 14 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### Députés NON INSCRITS (8).

#### MISES AU POINT AU SUJET DU PRESENT SCRUTIN (N° 596)

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du Règlement de l'Assemblée nationale)

M. Thierry Carcenac, Mme Martine Carrillon-Couvreur, M. Jean-Claude Perez, qui étaient présents au moment du scrutin ou qui avaient délégué leur droit de vote, ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».